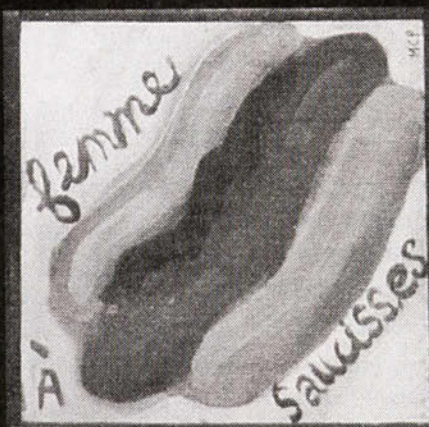


Le
Festival
du 8^e art:



Le travail du sexe



Une exposition de la
**Coalition pour les droits des
travailleuses et travailleurs du sexe**

Du 6 au 29 mai 1999, Foufounes Électriques



Art Fête Culture

Histoire Droits Revendications

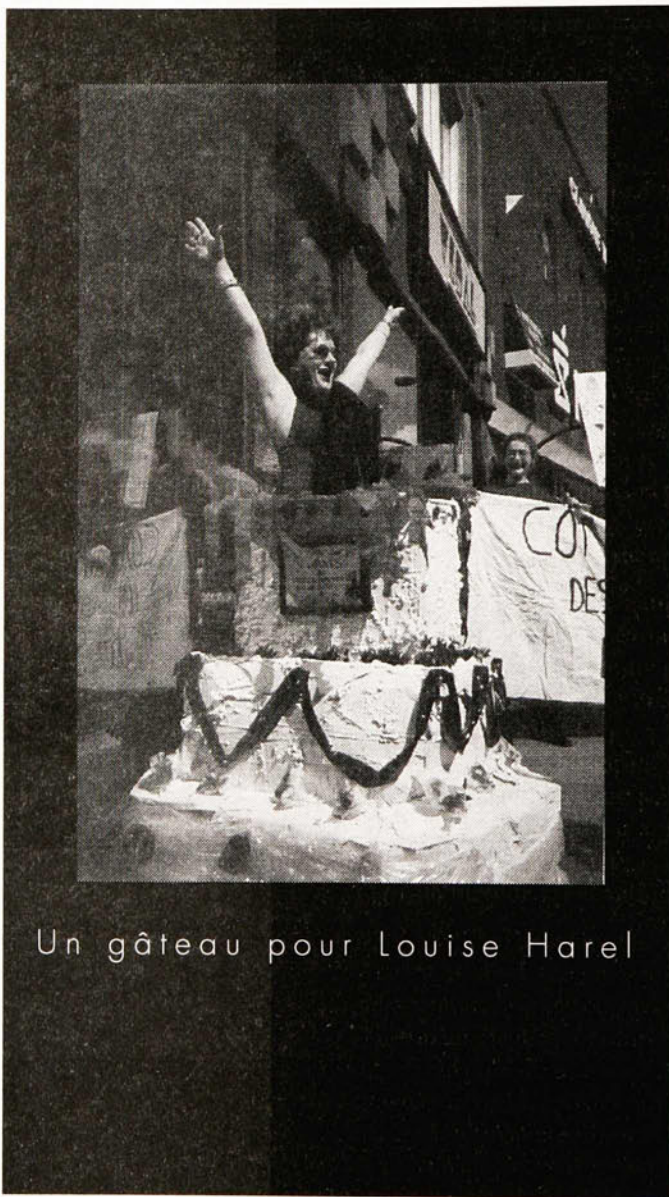
Nous avons mis deux mois de travail frénétique, intense et passionné à réaliser cette exposition avec nos allié(e)s : d'autres travailleuses et travailleurs du sexe et de nombreux ami(e)s. Nous vous remercions tous et toutes.

Il est important de noter que cette exposition n'aurait pu voir le jour sans la politisation croissante au sein des communautés marginalisées ni la solidarité grandissante démontrée par le milieu artistique pour nos projets.

Ce catalogue n'est pas conventionnel. De par les thèmes abordés, les participants et le mode de distribution ; ceci est une rareté parmi les publications en général.

Il offre contexte, histoire, analyses et exubérance. Il est en soi, une oeuvre, un outil, un recueil d'idées et de connaissances, jusqu'ici jamais publiés au sein d'un même ouvrage.

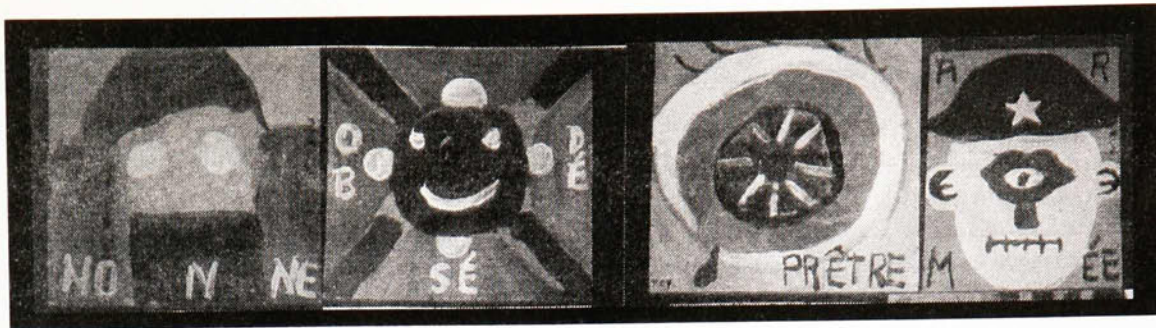
Il est puissant et précieux, comme l'art qu'il introduit.



Un gâteau pour Louise Harel

Manifestation de la Coalition
lors de la Fête du Travail.
Septembre 98





Le mot de la commissaire

Commissaire... eh oui, c'est bien le mot pour désigner le professionnel en charge d'une exposition de musée. On se doute bien que la célébration du Huitième art n'a pas bénéficié de « commissaire » en titre, en fait c'est plutôt le collectif qui a pris les décisions, répartissant les tâches à toutes les bonnes volontés du monde. Mais comme il fallait quelqu'un pour porter le chapeau, et que j'en ai l'habitude de par mon métier de muséologue, j'ai accepté le rôle officiel. Pour une fois que les commissaires étaient de l'autre bord!

Bref, on pouvait prévoir que cette exposition de la Coalition pour les droits des travailleurs et des travailleuses du sexe ne serait pas une exposition comme les autres. D'abord, il y a le sujet, toujours tabou, qu'on le veuille ou non : même si on exploite le sexe avec complaisance dans tous les médias, de là à faire l'apologie de la décriminalisation ... Et ces organisateurs (organisatrices surtout), qui choisissent de lancer pareil bateau, forts (fortes) de leur expérience militante mais complètement néophytes dans le milieu de la muséologie. Et il y a le lieu, les Foufounes Électriques en l'occurrence, une institution de l'underground montréalais, certes habituée aux hardiesses, mais d'un autre ordre. Et il y a les oeuvres, produites par les gens du milieu de la prostitution sans prétention artistique aucune. Avec le budget, pour parler de vraies choses triviales, rien n'est conforme à ce qui se retrouve dans les musées habituellement. La Coalition n'a pas fait appel aux artistes du circuit, n'a pas tenu de séances de sélection, il n'y a pas eu de plans au sol, ni de dessins techniques, ni de comité aviseur. L'appareil officiel aurait été trop lourd. Il ne fallait pas freiner la prise de parole, il ne fallait pas qu'on juge encore ceux que la société méprise.

En fait, pour les quelques « pros » du monde des arts qui se sont associés à l'aventure, il s'agissait de participer le plus discrètement, de faciliter la mise au monde pour que ces gars, ces filles réussissent leur opération « Dignité » à leur façon. Profondément, c'est bien de cela qu'il s'agit : un effort de démythification des personnes qui oeuvrent dans l'industrie du sexe. On pourrait débattre du bien-fondé de cette opération, se demander si l'événement vaut le déplacement, mis à part le côté scanda-

leux de l'affaire. Je répondrai que l'exclusion est toujours inacceptable. L'exposition constitue un moyen de dépasser les préjugés, d'en apprendre un peu plus sur les conditions de vie et les aspirations des prostituées(és), et partant, de tenter de résoudre l'opposition entre ceux qui se considèrent citoyens de plein droit, et les autres à qui ce droit semble échapper. Le climat, ici, dépend de jugements moraux dépassés qu'il serait temps de reconsidérer. La minorité qui prend la parole est composée d'êtres de chair et d'âme et cessera d'être étrangère quand on lui reconnaîtra dans les faits les mêmes qualités qu'aux autres individus. Cette tentative de reconnaissance porte un espoir de tolérance. D'autant plus qu'il y a une main tendue. Aux Foufounes, l'exposition surgit du milieu et y retourne - en ce sens-là l'expérience se situe dans la ligne du développement communautaire, réalisée par et pour les gens concernés.

Les oeuvres exposées relèvent d'un double regard sur la prostitution : celui qui apprécie de l'extérieur, toujours un peu voyeur, celui du peintre ou du photographe, amateur occasionnel ou copain avec les filles comme Toulouse-Lautrec, juxtaposé à celui, plus rare, des témoins de l'intérieur. Au moment où j'écris ce texte, fin février, la nature de ce témoignage reste inconnue, les oeuvres n'étant pas encore rassemblées. L'appel à tous pour rejoindre les créateurs du milieu se tiendra plus tard, via les jeunes, et la collecte ne pourra se faire qu'après cette étape cruciale. Mais d'ores et déjà, nous savons que notre unique critère de sélection repose sur l'appartenance au milieu des travailleurs du sexe. Parmi les pièces que nous recevrons, il y aura des éblouissements, j'en suis certaine, et quelques maladresses, inévitablement. Il faut s'attendre à ces écarts, comprendre qu'ils font partie de l'expérience, qu'il ne s'agit pas d'une exposition d'art, que ça se passe à une autre niveau, que c'est un événement-geyser, où une parole, surgie des profondeurs, dit « regardez, nous aussi, on existe, on rit, on pleure ».

Plus loin, dans ce fascicule, les membres de la Coalition expliquent les revendications du groupe qui a déjà un long passé de lutte. Mon engagement à moi, plus récent, tient à autre chose, moins facilement définissable peut-être. Je suis tentée de l'appeler militantisme émotif, puisqu'il s'appuie sur la reconnaissance de la beauté des êtres. S'y ajoute le plaisir de détourner la muséologie vers une cause controversée, de porter le combat au coeur du sujet, et l'espoir de contribuer quelque part à l'humanisation de la société.

Pascale Galipeau



We are unworthy witnesses: that is the center of this storm.

by Anna-Louise Crago



We are unworthy witnesses to the complexities of our experiences and the flux of power through a lifetime. Sex workers are not supposed to understand the hold of the forces at play in our lives be they

resistance, pain, poverty or pleasure. Most believe we are too stupid to be able to speak of anything beyond our own oh-so-pathetic lives and will only listen if what we say is what they expect to hear. The most contested part of the Montreal City Report on Prostitution by police was the passage asserting that we are not all 'mised victims' in need of coerced 'social reinsertion' by the boys in blue. And yet, we repeat and repeat that violating our stories is no worse than violating our bodies.

We are incredible witnesses to the Canadian legal system. Unworthy judges of our own boundaries and their trespasses, unworthy assessors of harm or happenings. Laws stipulate or imply that sexwork is defacto a violation and simultaneously prevent us from reporting violence or abuse. We are infantilized and therefore hold no credibility (a telling fact about how we treat children). To quote a French prostitute: "They arrest the men who pay me but not the ones who rape me."

We are disposable witnesses. Absented from justice. When Pamela George, a First Nations prostitute in Saskatchewan was raped and beaten to death by two well-off white boys in 1995, the judge asked the jury assessing the crime to bear in mind that the boys were drunk and that Pamela George was « just a prostitute » after all.

We are isolated witnesses. Dispersed by laws that hypocritically have never made the exchange of sex for money illegal in this country yet prevent us from working together, in familiar places, with security. We can no longer watch each others' backs.

We are criminalized witnesses. Under the threat of law, of a record and what it could mean : losing our family, being unable to rent an apartment, unable to report abuse, incapable of securing citizenship here or else where,

difficulty travelling , jail time. And beyond the repression, the arbitrary use of power yielded by cops who recognize our faces ,and arrest us for walking home, putting our cigarettes out on the sidewalk, wearing short skirts (clothes have been used as circumstantial evidence), there is the negligence of all criminalized people. The fear of where we turn to.

Patricia Montoure-Angus, a Mohawk law professor, describes how it's impossible to understand abuse in the lives of First Nations women without understanding the web of violence colonialism created. For sex workers (and inparticular First Nations sex workers), I feel that similarly, violence is not about an isolated fist down a throat but the weave of violence, from the insults on the street to criminalization itself, that make that fist unspeakable and unimportant.

In the US, when a prostitute is found dead or raped, the police code to report the incident is NHI : 'No Humans Involved'. Here we refer to 'street sweeps', 'cleaning up neighborhoods', and raiding the red light of 'undesirables'. Because we are trash, garbage, inhuman.

John Lowman, researched the connection between the 'discourse of disposal' in the media and the number of murdered prostitutes found in garbage cans and dumpsters in BC. I don't need a Ph. D to feel those every-day headlines as violence reverberating in my gut, to come to the quick realization that so many of our deaths will read like the 1996, Ottawa Citizen headline : « Prostitute murders difficult to solve ; No one cares. ».

In Montreal, between 1982 and 1992, prostitutes accounted for 5% of all murders in the MUC area. The rate of resolution for these murders was half what it was for non-prostitutes. This statistic is not a condemnation of the sex industry, but of the indifference towards our humanity that has been allowed and encouraged to flourish. The law renders the lives

of sex workers stigmatized, oppressed, isolated and SHORT.

Sex workers in Bengal questioned in their manifesto «When we are not even accepted as humans, can we expect to be honored as citizens of this country ? »

Perhaps at the pit of the center of this storm is the reality we keep breaking our teeth against : That those of us who are criminalized; who are sex workers, homeless, addicts, without papers, minors on the run, are not citizens.

We are not « the public » and have no right to be in public places when it inconveniences the real citizens or residents. And very truly, we are often arrested for being more than for doing : for loitering, for hanging out in a group, for « quality of life » crimes. But I ask, when street-involved people are sentenced to the cruelty of institutions that swallow people before they lick wounds, in the name of whose « quality of life » is it ? But I ask, when street-involved people are sentenced to the cruelty of institutions that swallow people before they lick wounds, in the name of whose « quality of life » is it ? When a drop-in center in downtown Montreal was asked by cops to move because of frequent complaints by neighbours of the bothersome noise of prostitutes being beaten up, whose « quality of life » was it about ?

I worry the concerned residents of community xyz will continue planting geraniums over the last uninvestigated street death to keep the tourists coming back and the children from asking unfortunate questions about sex, death, suffering, drugs, hunger, power, transsexuality, resistance, poverty, courage. When we stop being afraid to tell our children the truth maybe we'll tell it to ourselves.

Maybe we'll ask new questions of « morality ». The kind whose answers don't shame or scapegoat but clarify our responsibility in the battles we wage.



Maybe we'll tell even tell it to the tv journalists. Like the woman who was asked on the news whether it disturbed her that her daughter saw prostitution in their neighborhood and responded : « I "m not ashamed for her to see prostitution, it"s part of life. I"m ashamed for her to see how we disrespect prostitutes. »

How have we chosen to build jails not homes, to fight prostitutes not poverty, to arrest people with addictions instead of holding out for better treatment & prevention programs ? How have we chosen to tolerate racism and transphobia as they viciously come alive on the street, in clubs and in jail. How have we chosen to try and control youth instead of supporting them. To make food, lodging, detox a favor instead of a right ?

We've made these choices because we've lost sight of the fact, as Raymond Ledrut says,

that « The true issue is not to make beautiful cities or even well-managed cities, it is to make a work of life. »

Many days I've thought to build a monument for all we have lost but as an older prostitute once said to me, it might explode with all the love and rage and urgency inside it. We haven't stopped losing. It would probably just explode.

And so, we give ourselves to the bone to activism and art, to witnessing and telling some days, because it seems the only monument possible.

This. This work of life is the only monument possible.

Photo prise par un des participants de Séro-Zéro.



La gestion de l'industrie du sexe à Montréal:

PROHIBITION et profit



Malgré ce qu'on croit généralement, la prostitution n'est pas, et n'a jamais été illégale au Canada. Mais depuis les années 1800, les lois fédérales tentent de contrôler ceux qui pratiquent cette activité. Contrairement aux articles du Code criminel contre le meurtre ou le vol, il y a beaucoup de place pour l'interprétation dans les textes de lois concernant la prostitution. Les croyances personnelles des juristes, l'interprétation opportuniste des politiciens des valeurs communautaires, les intérêts économiques des hommes d'affaires et du gouvernement, la personnalité des champions de la vertu tout comme l'inconstance de l'opinion publique influencent les forces de répression ou de tolérance face à l'industrie du sexe. La situation de Montréal, ville portuaire, étroitement contrôlée par l'Église mais dotée d'une réputation franchement exotique de par son cachet francophone, en fait un haut lieu de la prostitution dans toute l'Amérique du Nord.

Un survol des antagonismes en place dans le microcosme de Montréal entre 1865 et 1990, nous apprend que, malgré quelques exceptions, les batailles sur l'enjeu de la moralité ont été gagnées ou perdues au corps défendant des prostituées. Le travail du sexe est essentiellement un boulot et traditionnellement les femmes y ont trouvé moins d'avantages économiques que les hommes. Jusqu'à tout récemment, la sexualité féminine a été plus contrôlée que celle des hommes. Pour ces raisons, le présent texte s'attarde plus spécifiquement aux travailleuses du sexe. À la lumière des informations subséquentes, on s'apercevra que celles qui dépendent le plus du commerce pour leur survie, sont également les plus vulnérables à l'exploitation quelle qu'elle soit, les clients étant souvent les moins dangereux parmi les chacals.

Les premiers législateurs considéraient les femmes comme d'impuissantes victimes en quête de protection. Les lois contre les bordels et les maquereaux, qui remontent au milieu du XIX^{ème} siècle, continuent de refléter ce paternalisme. La soi-disant vulnérabilité des femmes aux mauvaises influences s'exprimait dans la législation contre le flânage, appliquée aux femmes non-accompagnées. Autrement dit, si les femmes ne sont jamais laissées à elles-mêmes, elles ne risquent pas de tomber dans le piège des exploitateurs.

En 1865, la Loi contre les maladies contagieuses cherche à imposer le contrôle médical des travailleuses du sexe pour freiner l'épidémie de MTS dans l'armée. Implicitement, cette législation assume que la prostitution détériore la santé des femmes. On remarque ici l'effet du darwinisme, à la mode à l'époque, qui accentue le fossé entre adaptation et survie. Ce concept « scientifique » appliqué à la croyance populaire, incite à croire que les contrevenants sont des faibles. Dans cette optique, on considère que les prostituées sont des malpropres, responsables de l'infection des hommes innocents. Cette interprétation fallacieuse évacue des données évidentes comme le coût des traitements et leur rareté.

L'argumentation inverse fut développée en 1878 par le juge DeMontigny, chef de la Cour municipale, qui déposa un rapport en faveur de la tolérance de la prostitution. Ses arguments s'appuyaient sur la fatalité inéluctable de la prostitution en milieu industriel. Dans le meilleur des cas, la prostitution pouvait être contrôlée et réglementée, hors de la vue des innocents, femmes et enfants compris. Le juge était convaincu que le système judiciaire constituait le meilleur moyen d'assurer cette protection. Comme la réglementation de la prostitution permettait d'imposer des amendes, son parti-pris favorisait les policiers et les tribunaux. Les arrestations de ceux qui dépassaient les bornes, soit en troublant la paix publique soit en élargissant leurs territoires jusque dans les quartiers chics, pouvaient être publicisées pour donner l'illusion que le gouvernement gardait le contrôle.

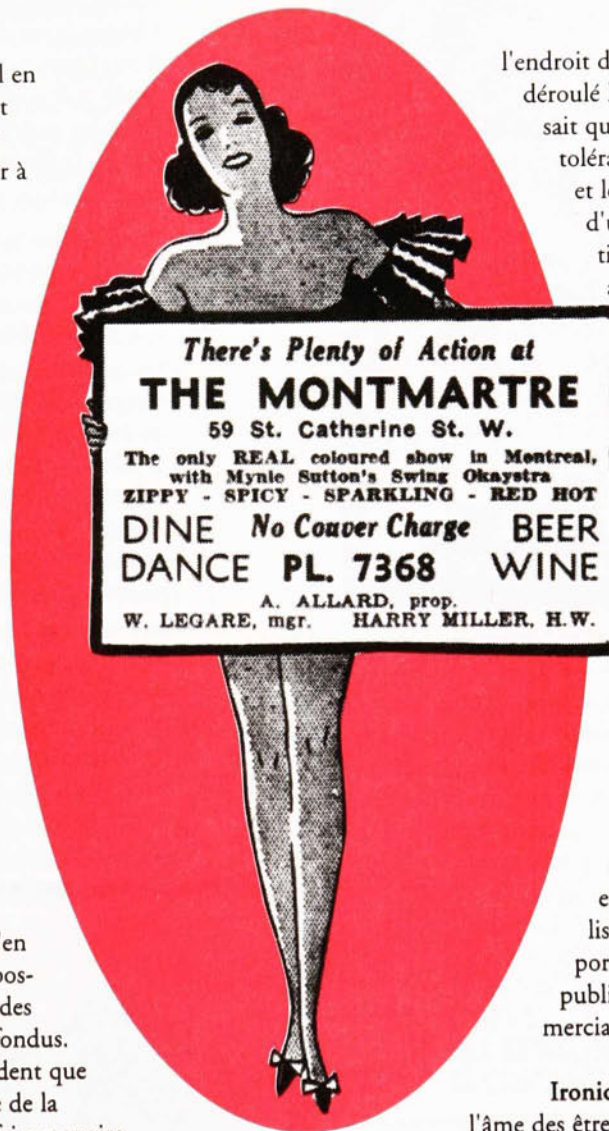
La notion de sources de profit connexes commença à émerger. Durant les décades qui suivirent, les opposants à la tolérance se mirent à soupçonner les agissements des officiers de police qui étaient sélectifs dans leurs arrestations, et donc susceptibles d'accepter des pots-de-vin pour influencer leurs décisions. Le juge Henri Taschereau canalisa tous ces soupçons dans son rapport. L'enquête, qu'il dirigea en 1905, dénonçait le laxisme de la police et permit de fermer les quelque deux cents bordels en opération. Le juge mit en évidence les limites du système où les arrestations ponctuelles débouchaient la plupart du temps sur des amendes, lucratives pour le trésor municipal sans éliminer l'activité pour autant. L'opinion publique fut scandalisée et exigea des actions concrètes pour remédier au problème.

Au tournant du siècle, de nombreuses villes européennes avaient adopté une réglementation des bordels. Une politique

semblable fut expérimentée à Montréal en 1907. Les travailleuses du sexe devaient subir le contrôle médical deux fois par semaine ; les bordels devaient s'en tenir à la discrétion (le personnel ne pouvait pas être vu par les fenêtres) et les tenancières étaient obligées de fournir régulièrement la liste de leurs employées, avec leur vrai nom comme leur nom de travail. Ces mesures facilitaient le contrôle policier de la prostitution, et freinaient la propagation des maladies infectieuses.

De l'infection à la contamination morale, il n'y a qu'un pas. Les bordels pouvaient être hors de la vue, et les bonnes gens prétendre à leur inexistence, la « visibilité » de la prostitution continue de faire problème. En fait, cette question de visibilité constitue un noeud crucial qui réapparaît régulièrement dans l'histoire de la prostitution. Malgré la tolérance de certaines couches de la population, on continue de croire qu'en diminuant la visibilité, on réduit les possibilités de désapprobation de la part des opposants à la prostitution, tous confondus. Depuis que les abolitionnistes prétendent que la prostitution attaque la fibre morale de la société, il est toujours possible de se faire accroire que la morale publique reste intacte, soit en ignorant la prostitution, soit en cachant son existence.

Pour ceux qui brandissent une objection morale contre la prostitution, l'acceptation tacite, comme celle du juge DeMontigny quarante ans plus tôt, est intolérable. Selon un rapport de 1909, le révérend Arthur French a sauvé, réformé et réhabilité de cinquante à cent femmes. Il n'y a pas de document nous relatant ce que ces femmes éprouvaient à



l'endroit de leur sauveteur, ou, comment c'est déroulé leur vie respectable par la suite. On sait que le révérend prônait la fin de la tolérance. Il eut finalement gain de cause et le juge Cannon fut nommé à la tête d'une nouvelle enquête sur la prostitution. Le règlement municipal dû être alors aboli parce que contraire aux lois fédérales. Pendant ce temps, l'opinion publique penchait en faveur de l'abolition, au diapason des campagnes de salubrité qui déferlait à l'époque sur l'Amérique du Nord.

En 1917, le Comité des Seize fut formé. Ce Comité, composé en réalité de vingt-six membres, dont douze femmes et seulement un francophone, rassemblait le gratin de la société montréalaise. On y trouvait des médecins, des chefs de communautés religieuses de toutes allégeances, des hommes d'affaires, des philanthropes ainsi que des activistes. Durant six ans, le groupe effectua des enquêtes de terrain, réalisa des entrevues et produisit des rapports annuels pour convaincre le grand public de la nécessité de dénoncer la commercialisation du vice à Montréal.

Ironiquement, ce mouvement pour sauver l'âme des êtres souillés par le vice, constitue la première tentative de compréhension des besoins des prostituées elles-mêmes. Le rapport préliminaire relate des histoires d'exploitation, des heures trop longues, les dettes perpétuelles envers les « Madames », et les complications reliées aux MTS mal soignées, émaillent la centaine d'entrevues auprès des prostituées. Les membres du Comité essayèrent de réorienter les travailleuses du sexe vers d'autres carrières. Mais les quelques rares filles qui acceptèrent de travailler comme domestiques perdaient généralement leur poste aussitôt que leur passé était découvert. Le Comité condamna le



manque de services sociaux, particulièrement pour les malades mentaux, les mères célibataires et les délinquants juvéniles. De plus, les membres du Comité furent indignés de constater que les tiers (tenancières et proxénètes) profitaient de façon éhontée des travailleuses du sexe. Leurs conclusions laissent entendre que toutes les prostituées sont de malheureuses victimes, tout en reconnaissant le rôle déterminant de facteurs économiques et sociaux, beaucoup plus vastes.

La condition des prostituées touche également une simple femme, Maimie. La famille de Maimie, originaire de Philadelphie, l'avait répudié parce qu'elle s'était tournée vers la prostitution après la disparition de son fiancé. Maimie avait abouti à Montréal durant la première Guerre mondiale où elle fit la connaissance d'un nombre toujours croissant de femmes, dont les fiancés ne revenant pas du front, suivaient une voie similaire à la sienne. Elle réussit à convaincre des mécènes de subventionner un petit appartement où elle pouvait inviter ces amies à socialiser et développer une meilleure estime d'elles-mêmes. Son projet n'en était pas un de sauvetage comme celui du révérend, avant elle. Quand un de ses supporters suggéra de nommer le projet, le « Foyer des Femmes sans Amis », elle répliqua que cette étiquette ne s'appliquait pas aux femmes qu'elle connaissait, et qu'elle ne voulait jamais, au grand jamais, rencontrer de personnes aussi misérables. L'initiative d'hébergement de Maimie fut supportée par des dons privés durant des années, mais on perd sa trace dans le milieu des années 20, sans savoir non plus ce qu'il advint des femmes impliquées.

Pendant ce temps-là, c'est bien entendu le prestige des membres du Comité des Seize qui retint l'attention. Avec beaucoup d'éclat le Comité déposa son premier rapport en octobre 1918. Dans une société où la sexualité était strictement contrôlée, ce document fit l'effet d'une bombe. Le maire Médéric Martin ne fut pas impressionné pour autant. Il invita les membres du

Comité à l'Hôtel de ville pour les blâmer d'avoir étalé tout ce linge sale en public. Les officiers municipaux essayèrent d'ignorer le rapport et, quelques mois plus tard, un mini-scandale fournit un bouc émissaire providentiel.

Emma Boucher était une Madame prospère, propriétaire de quelques maisons closes dans le centre-ville. Au cours de ses activités professionnelles, elle avait fait la rencontre du Lieutenant Louis de Gonzague Savard, le chef de l'escouade de la moralité. Débuta alors leur histoire d'amour qui allait durer durant des années. Malheureusement en 1919, l'amoureuse eut l'imprudence d'envoyer une carte postale romantique à son Lieutenant, laquelle carte fut interceptée. Savard perdit son poste et fut envoyé en prison durant trois ans pour sa défection. C'est peut-être l'une des rares fois où l'officier de police prit le blâme, au lieu de la travailleuse du sexe.

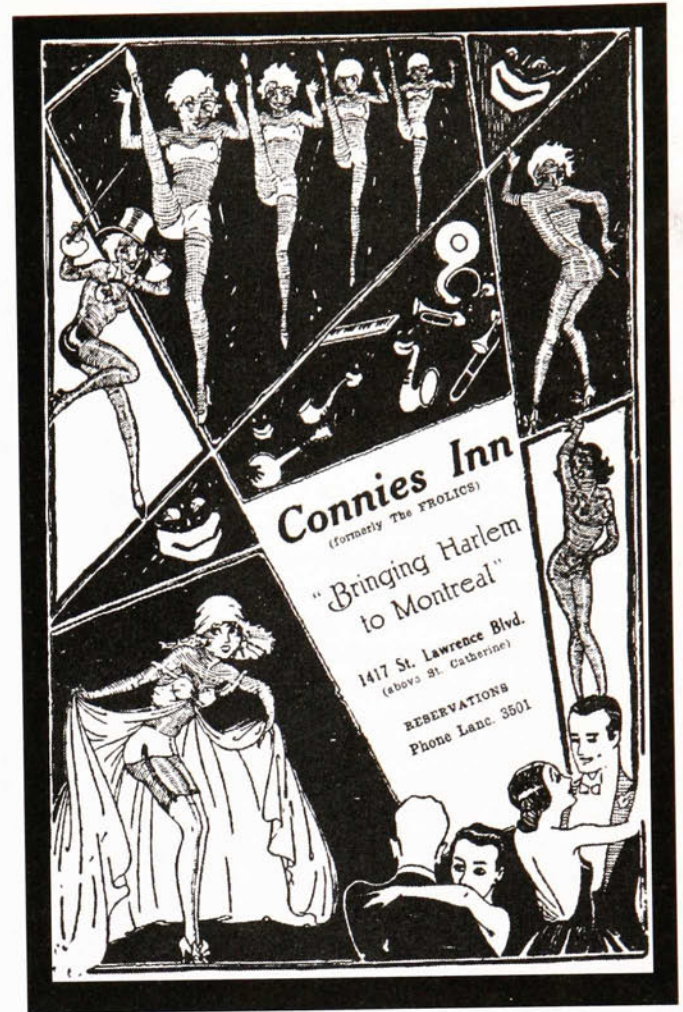
Pendant que le Comité continuait ses recherches sur le terrain, les bordels eux fleurissaient à l'est de la rue Saint-Laurent et au sud de Sainte-Catherine. La maison de Lillian Russell, sise au 92 de la rue Cadieux (maintenant rue de Bullion), héberge trente à cinquante femmes dans un espace qui jouxte une salle de danse, garnie d'un piano-bar. Un peu plus loin sur la même rue, Anna Herscovitch dirige une autre maison avec son amant-partenaire, Tony Frank. Blanche Allard, comme toutes les autres Madames d'ailleurs, emploie des jeunes garçons d'une dizaine d'années, pour distribuer sa carte d'affaire aux marins, nouvellement arrivés, de manière à renouveler la clientèle. Même si les conditions de travail au bordel sont loin d'être idéales, les femmes employées y reçoivent une certaine protection. Celles qui travaillent sur la rue sont régulièrement arrêtées sous le coup de la loi contre le flânage et doivent payer des amendes. La toute relative liberté de femmes après-guerre et l'attitude provocante des garçonnes horrifiaient les législateurs



Ils réagirent en renversant la vapeur. Le texte du nouveau code criminel évacua tout paternalisme de la loi contre le flânage pour stigmatiser spécifiquement les « vulgaires prostituées ». Ceci a mis les femmes dans l'absurde position d'avoir à subir une législation les criminalisant directement au lieu de s'en prendre à leurs actions.

Incidentement, en 1922, les femmes ont disparu du niveau décisionnel du Comité des Seize, et seulement une poignée d'entre elles participent aux activités. Quelques francophones se sont joints au Comité depuis sa fondation, mais il n'y a pas d'explication sur la désaffectation féminine. En 1923, le Comité recourt à son stratagème rituel. Son rapport annuel est remis au maire Médéric Martin, sous l'oeil vigilant des médias. Durant les mois de mars et d'avril 1923, les descentes de police permettent d'amener devant la cour pas moins de cinquante prostituées par jour. À l'époque, les amendes s'élevaient à 100,00 \$, ou trois mois de prison pour les tenancières et les maquereaux, et à 20,00 \$, ou deux mois de prison pour les filles prises au filet. Le juge Amédée Geoffrion, responsable de la cour municipale, préférait donner des amendes plutôt que des sentences de prison. En plus de fournir un revenu substantiel, l'absence de peines d'emprisonnement permet d'empêcher les filles de tomber dans la clandestinité pour échapper à la prison. Tout comme le juge DeMontigny avant lui, le juge Geoffrion avait compris les avantages financiers que procure la prostitution sous le contrôle de la police.

Le Comité relança le débat en déposant rapport sur rapport et en faisant venir de nouveaux experts des États-Unis. En tout et partout, entre 1917 et 1925, le Comité dépensa la somme, astronomique pour l'époque, de 40 000,00 \$, pour assurer la poursuite de ses activités. Il fit assez de pression sur l'opinion publique qu'on dût convoquer une nouvelle commission d'enquête. Cela ne causa pas de problèmes au maire Médéric Martin, qui avait préféré enterrer le rapport du Comité et de toutes manières, avait perdu ses élections en 1924. Le juge Coderre dirigea l'enquête cette année-là. Selon ses propres estimés, il existait à l'époque trois cents bordels qui faisaient travailler deux à trois-mille femmes, soit à peu près moins des deux-tiers de toutes les prostituées actives. Les audiences révélèrent que les amendes n'étaient pas les seuls profits tirés de la prostitution. Joseph Labrecque affirma sous serment qu'il soudoyait cinq différents officiers de police, à coup de 5,00 \$ et 50,00 \$ par semaine, en échange de la protection de ses bordels de la rue Hôtel de Ville. Même après ces pots-de-vin, Labrecque se faisait plus de 100,00 \$ par semaine, à peu près trois fois plus que ce qu'une de ses mercenaires pouvait gagner normalement.



Le juge Coderre décida l'année suivante que la prostitution était inacceptable à Montréal. Plus précisément, il proposa la fermeture du Red Light, ce qui aurait eu l'avantage de disperser la prostitution et de la rendre moins visible aux yeux des bourgeois prospères. Mais en 1926, le maire Médéric Martin revint au pouvoir, le Comité et l'enquête furent vite oubliés, et tout le monde put reprendre son petit commerce.

Il y eut des hauts et des bas durant les années 30. Les officiers de la Santé publique essayèrent d'intensifier le contrôle des maladies vénériennes chez les prostituées. On suggéra même que les femmes infectées soient jetées en prison en attendant leur guérison. Cependant, les frais d'une telle initiative la rendirent impossible à réaliser. En fait, comme les coupures budgétaires allaient limiter les services de Santé publique, les contrôles médicaux fléchirent également.

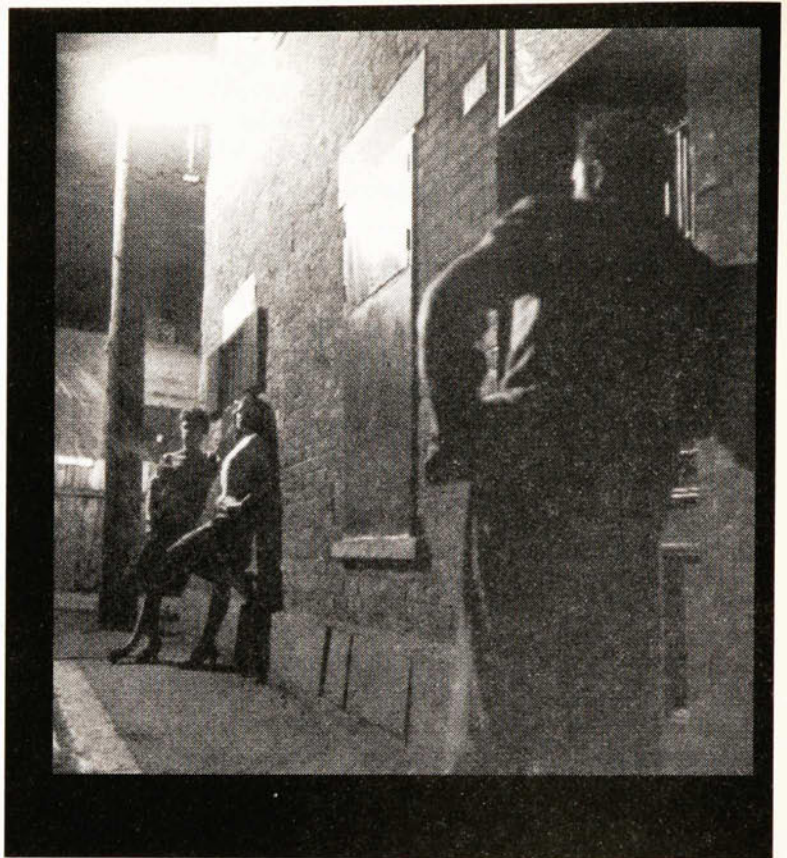
La Crise accentua la pression économique sur un nombre grandissant de femmes qui durent recourir à la prostitution pour leur survie. Anna Beauchamp ouvrit sa première maison de débauche en 1933. En 1939, elle dirigeait pas moins de huit différents établissements, et durant la seconde Guerre mondiale, se retrouva à la tête de vingt-quatre maisons closes. Il ne s'agissait pas d'un monopole, loin de là. La rue de Bullion offrait vingt-six différents bordels en bas de Sainte-Catherine, et autant, sinon plus, en haut de la rue. De son côté, la rue Berger, pouvait se targuer de vingt-huit adresses spécialisées.

Ces maisons de débauche faisaient dans le populaire, du genre où les ouvriers pouvaient se payer une passe pour un dollard au début des années 40. Les femmes qui travaillaient là, avaient très peu de liberté. Elles étaient tenues au boulot, sept jours par semaine, avec dix clients en moyenne par quart de travail, sans droit de refus. La moitié de leur 70,00 \$ revenait à la patronne, et un 5,00 \$ supplémentaire était prélevé en prévision des pots-de-vin. Les travailleuses en maison pouvaient se faire dans les 1 560,00 \$ par année, en dessous du seuil de pauvreté à l'époque. Ce revenu dépendait de trois-cent-soixante-cinq jours de travail ferme. Si le bordel était perquisitionné, la prostituée était soumise à l'amende pour s'être trouvée sur les lieux.

Des maisons chics existaient dans les quartiers plus au nord et dans l'ouest. Ces établissements exigeaient de 5,00 \$ à 10,00 \$ pour une passe complète. Il fallait présenter des références, soit de clients réguliers, soit des portiers ou des chauffeurs de taxi. Le Trois-Douze, comme on appelait le bordel installé au 312 Ontario, faisait payer 2,00 \$ pour le spectacle en salle qui mettait en scène deux femmes avec un godemichet. Accéder à l'étage avec une des quatre-vingt filles qui y travaillaient, était considérablement plus cher. Eva Nadeau du 150 rue Milton dirigeait une maison du même standing. Ces établissements faisaient passer aux filles des examens médicaux régulièrement pour rassurer leur clientèle, et c'est dans la plus totale discrétion qu'on prenait soin des membres du gouvernement comme du monde des affaires. Entre amis, c'était pratique courante de louer une maison de débauche pour la soirée, pour être à l'abri des regards indiscrets. Ainsi, la maison d'Ida Katz comportait cinq cachettes, chacune pouvant accueillir jusqu'à trois personnes.

La réputation de Montréal, ville ouverte, devint légendaire, et ce en partie grâce à la police elle-même. Au début des années 40, les officiers du corps de police escortaient les Madames jusqu'à la banque les lundis matins pour assurer leur protection pendant qu'elles déposaient en toute sûreté les recettes de la fin de semaine. Quand les bordels rapportaient une esclandre à cause d'un client saoul ou violent, c'était à qui irait le premier parmi les policiers, attirés par les pourboires ou les faveurs gratuites. Les Madames comme Anna Beauchamp donnaient régulièrement des fêtes avec les officiers de police comme invités de marque.

Au début de la seconde Guerre mondiale, la présence militaire augmenta substantiellement les bénéfices. Les policiers fermèrent l'oeil en échange d'une plus grosse part de gâteau. Bien sûr, ils furent obligés de renforcer les mesures contre la criminalité, mais le firent d'une façon plutôt créative, ce qui



prouve hors de tout doute l'extrême latitude dont jouissait le corps policier dans l'application des lois fédérales. En effet, les policiers étaient tenus de cadenasser la porte des bordels ainsi que des maisons de jeux perquisitionnés. Mais comme le texte du règlement ne spécifiait pas quelle porte devait être condamnée, on pouvait tout simplement cadenasser le placard à balais barbottes. Les cadenas sur les maisons de passe ne posaient pas de problème non plus, puisque la plupart des établissements étaient interreliés à l'arrière. Si le numéro 1024 était condamné, les clients empruntaient la porte du 1024A. Des témoins se rappellent qu'une des maisons affichait une enseigne au néon pour indiquer la bonne direction aux clients.

La loi stipulait que les propriétaires des bordels seraient mis à l'amende, et risquaient l'arrestation après la troisième offense. La plupart des Madames payaient grassement des gérantes, ou « housekeepers », pour diriger la maison à leur place, et prendre les coups durant les perquisitions. Paulette Dery, qui joua ce rôle pour Anna Beauchamp, fut arrêtée plus de cent fois dans les années 30 et 40. Chaque fois qu'elle paraissait devant le juge, les officiers chargés de l'enquête « oubliaient » son arrestation précédente, et elle était relâchée illico, moyennant une amende, discrètement payée par Anna Beauchamp. Les policiers avaient l'habitude d'annoncer leur raids à l'avance et fermaient les yeux sur les carnets d'adresse ou les reçus compromettants pour les propriétaires absents.

Les gérantes avaient le dernier mot sur les femmes en maison. Elles pouvaient protéger les prostituées en envoyant ailleurs leurs favorites quand une perquisition était imminente. Quelques unes parmi les « housekeepers » se faisaient de l'argent supplémentaire en négociant directement avec les voyageurs de commerce, pour l'exclusivité de leur parfums, vêtements, bas de soie, en échange de pots-de-vin. Le vendeur pouvait sans vergogne hausser les prix et exploiter sa clientèle captive, condamnant ainsi les prostituées à l'endettement perpétuel sans possibilité de fuite. Une exclusité semblable pouvait exister avec les trafiquants de drogue.

Le début de la fin apparut en 1944 quand le Major-Général E-J Renaud annonça que près d'un cinquième de ses huit-cent-quarante hommes, cantonnés à Montréal, avaient contractés une MTS. La position du Major était très ferme. Si les bordels n'étaient pas fermés immédiatement, il allait déclarer Montréal, territoire défendu, à tous les militaires.

La Ville prit la menace très au sérieux afin d'empêcher la dégringolade de l'industrie touristique et hôtelière, advenant le départ des soldats. Dès le 2 février 1944, tous les bordels furent fermés. Bien que ces mesures drastiques découlent de ce qui semblait un taux d'infection alarmant pour l'époque, l'examen obligatoire des prostituées ne fut institué que l'année suivante. Ce qui laisse présumer que la mesure fut prise après-coup, et certainement pas pour la sécurité des travailleuses du sexe. En 1946, il y eut beaucoup moins d'achalandage militaire, et l'avis de clôture fut suspendu.

Mais le mal était fait. La fermeture massive des bordels avait dispersé la plupart des femmes dans les bars autour de la rue Saint-Laurent, Sainte-Catherine et plus à chasseurs comme les portiers conduisaient les clients. Alors, les chauffeurs de taxi les véhiculaient jusqu'au « tourist room » le plus proche.



l'ouest vers la rue Stanley. Beaucoup de ces clubs étaient des resto-théâtres. Avec la disparition des bordels, un nouveau groupe d'exploiteurs fit son entrée. Les femmes travaillaient dans les bars, où les chasseurs comme les portiers conduisaient les clients. Alors, les chauffeurs de taxi les véhiculaient jusqu'au « tourist room » le plus proche.

On peut croire que les femmes étaient plus libres à l'intérieur de ce système, elles pouvaient à l'occasion refuser un client, ou prendre un jour de congé, impensable en maison. Mais 1944 constitue l'année charnière où bascule le pouvoir des Madames et des gérantes aux mains des hommes, avec la montée des maquereaux. Les prostituées devaient maintenant partager leurs revenus avec le chasseur, le patron du club, le chauffeur de taxi et le proprio de l'hôtel. Les femmes étaient étroitement surveillées pour empêcher qu'elles ne se fassent des clients à leur profit, sans payer les ristournes. Ce nouveau système fit également compétition aux Madames qui ne purent se réinstaller après l'abolition de l'avis de clôture des bordels.

Mais l'interruption des activités du milieu pendant deux ans, entre 1944 et 1946, n'est rien, en comparaison de ce qui allait se produire par la suite. Pacifique Plante, un ardent abolitionniste, fut nommé à cette époque, chef de l'escouade de la moralité. Soutenu par un appareil légal musclé, son zèle va supplanter en ampleur toutes les tentatives précédentes, qu'elles aient été religieuses, sociales ou morales, pour tenter de venir à bout de la prostitution. Pax Plante monopolise les ressources et l'attention des médias à tel point que le Chef de police Langlois le met à la porte pour insubordination en 1948. Cette démotivation ne fut pas prise à la légère par l'intéressé.

Pacifique Plante se consacra alors à déterrer les preuves de collusion entre la police, les Madames et les tenanciers de tripot, en remontant jusqu'au début des années 40. Quand il eut suffisamment de preuves en main, Plante réussit à convaincre un journaliste d'écrire, sous le couvert de l'anonymat

mat, une série d'articles révélant l'étendue de la corruption policière et politique. En tout, soixante-deux articles parurent dans le Devoir entre novembre 1949 et le printemps 1950.

Ce directeur, en la personne de J. Omer Asselin, réagit à cette campagne négative en mettant à la porte Ernest Pleau qui avait remplacé Pacifique Plante à la tête de l'escouade de la Moralité. Mais l'indignation publique persista. Plante s'attacha alors les services d'un jeune avocat, en la personne de Jean Drapeau, et ils déposèrent au nom du Comité de la Moralité publique une demande d'enquête de mille-quatre-vingt-quinze pages. Le rapport complet allait comporter quelques quatre-mille-huit-cent accusations, à partir de 1941 jusqu'en mai 1950, date du dépôt final. Au total, cinq membres du comité exécutif et cinquante-huit officiers de police furent accusés. Parmi les incriminés, il y avait deux chefs de police dont celui qui avait renvoyé Plante, ainsi que le directeur du comité exécutif du conseil municipal. Incapable d'ignorer la situation plus longtemps, la Ville nomma le Juge Caron, responsable de l'enquête officielle du même nom, ladite enquête qui allait s'avérer la plus fouillée de toutes celles qui l'avaient précédé.

Les auditions débutèrent en septembre 1950 et se poursuivirent jusqu'en avril 1953, appelant trois-cent-soixante-treize témoins à la barre. Bien que les prostituées aient été appelées à témoigner, l'enquête était spécialement dédiée à la corruption policière et politique. Tacitement, il fut admis que la prostitution existait et était là pour rester. Donc, les pratiques concernant le raccolage sur la rue ou les conditions dans les bordels ne furent pas entendues. C'est l'hypocrisie des forces de la loi et de l'ordre qui devait être révélée mais toutes les autres fourberies et malversations de tous genres furent ignorées.

Par exemple, on découvrit que le docteur Charles Bayard était propriétaire de plusieurs maisons sur la rue de Bullion, où s'étaient installés des bordels. Bayard était superintendant du secteur des maladies contagieuses au département de Santé de la Ville de Montréal ; et par conséquent directement responsable des tests de dépistage obligatoires auprès des prostituées arrêtées. Au début, il nia avoir eut connaissance des activités qui se tenaient dans ces propriétés. Par la suite, il reconnut qu'il était au courant de l'existence des maisons de débauche, en ajoutant que les Madames étaient de bonnes locataires, qui gardaient les lieux propres et payaient leur loyer toujours en temps. Son dernier argument consistait à justifier l'utilisation de ces bâtiments parce qu'ainsi on empêchait la prostitution d'essaimer jusque dans les quartiers respectables, comme Westmount où il habitait.

jusque dans les quartiers respectables, comme Westmount où il habitait.

Le procès s'enlisa. Pendant ce temps, le Comité de la Moralité publique poursuivait sa vertueuse croisade. Au moment où la corruption municipale était étalée au grand jour, Pax Plante et Jean Drapeau dirigeaient leur attention vers Lili St. Cyr, la reine du strip-tease. Lili St. Cyr avait débuté sa carrière comme fille de club à l'âge de quatorze ans, aux États-Unis d'où elle était originaire. À partir du milieu des années 40, elle tenait l'affiche au Gayety, devenu depuis le Théâtre du Nouveau Monde, au coin de Saint-Urbain et Sainte-Catherine. Pour contourner la



loi de la prohibition qui empêchait la vente d'alcool le dimanche, le Gayety ouvrait à minuit, le lundi matin. Les spectacles de Lili St. Cyr comportaient des costumes et des éclairages élaborés, comme des thématiques choisies. Ses performances étaient appréciées des amateurs de goût et il n'était pas rare d'y retrouver des couples aventureux. La loi américaine stipulait qu'une danseuse ne pouvait quitter la scène avec moins de vêtements qu'à l'arrivée. Lili St. Cyr avait donc conçu un numéro où elle se présentait nue dans sa baignoire pleine de bulles placées judicieusement, et son spectacle consistait en un lent rhabillage progressif. À l'époque, un caissier se faisait en moyenne 60,00 \$ par semaine, Lili en gagnait 5 000,00 \$.

Le Comité de la Moralité Publique aborda son cas en 1951. La poursuite convoqua à témoigner trois officiers de police, sept ecclésiastiques, trois femmes, choisies au hasard, ainsi qu'un fonctionnaire du comité de la censure. Aucun d'entre eux ne put condamner le spectacle et Lili St. Cyr fut acquittée. De son côté, la Chambre de Commerce publiait des commentaires dithyrambiques, déclarant que Lili St. Cyr faisait l'éducation des adolescents, stimulait les jeunes gens, reconfortait les hommes mûres et rappelait de beaux souvenirs aux aînés. Lili, elle, fut plus pragmatique : la

sexualité est une valeur sûre. À quoi sert d'être belle si vous ne pouvez pas en profiter ? Elle quitta Montréal en 1952, en plein triomphe, et retourna travailler de l'autre côté de la frontière.

Le Comité de la Moralité Publique eut plus de chance avec l'enquête du juge Caron. Celui-ci passa dix-sept mois à compiler les témoignages avant de déposer son verdict en octobre 1954. Il blâmait sévèrement la police pour son application laxiste de la loi, comme l'avait fait le juge Coderre avant lui. Par contre, le juge Caron fut prudent dans ses condamnations. Même si vingt officiers de police furent condamnés, incluant les

"Chacune des nuits de Montréal est comme la fête du Nouvel An à New-York"

Lili St.Cyr

deux chefs de police, tous les membres du comité exécutif furent exonérés.

Sans perdre de temps, Drapeau mit à profit son rôle dans l'enquête publique. Le 8 octobre, il annonça sa candidature comme maire de Montréal, le jour du dépôt du juge Caron. Malgré le fait qu'il ait déjà été défait sur les scènes provinciales et fédérales, Drapeau fut élu le 25 octobre sur la promesse d'un nettoyage radical de la ville. Il fut vaguement compromis quelques mois plus tard quand on apprit que le chef de l'escouade de la moralité continuait de fournir des condoms à ses hommes lors des perquisitions des bordels. L'officier fut renvoyé et dès 1955, Pacific Plante était de retour à sa place.

Immédiatement, Pax Plante ferma tous les bars et les hôtels où les femmes travaillaient sur place. Il fut tellement zélé qu'un religieux Albert Valois intervint pour plaider le maintien de quelques maisons discrètes destinées aux obsédés sexuels. Pax Plante ne voulut rien entendre. Toujours est-il que Drapeau et Plante perdirent leurs postes lors des élections en 1958. Sarto Fournier défait Drapeau et rétablit Langlois à l'escouade de la moralité.

Des douzaines de « steak houses », de resto-théâtres, au bas de la rue Saint-Laurent, comme le Café Pal's et le Café Saint-Jean, devinrent des lieux de prostitution. Le Café Pal's possédait même des chambres directement en haut du bar. Des établissements semblables existaient plus à l'ouest, rue Guy, rue Stanley et rue de la Montagne. Dans certains cas, les bars offraient aussi des tables de jeu, ailleurs, les danseuses faisaient des « pipes » et des « poignets » discrètement. Les filles travaillaient simplement dans les bars, amenant les clients à l'hôtel du coin. Cinquante ans

plus tard, quelques uns de ces hôtels fonctionnent encore sur les mêmes bases. Pour éviter les officiers de Pax Plante, le travail dut devenir plus subtil, avec des signes de tête et des sourires pour mener à bien les négociations.

Les travailleuses du sexe de la rue Saint-Laurent demandaient 5,00 \$ par client, au rythme de six par nuit, se faisant 210,00 \$ par semaine. Mais après avoir payé la « gagne » habituelle du restaurant, le transport et les services intermédiaires, il leur restait à peu près 75,00 \$, avant les amendes et les pots-de-vin. C'était à peu près 20% de plus que ce que gagnaient les caissières.

Les filles dans l'ouest de la ville se faisaient payer plus cher, profitant de la réputation des bordels de luxe du quartier. Elles étaient considérées plus propres, plus jolies, plus désirables aux hommes qui pouvaient se les payer. Les souteneurs sévissaient dans les deux milieux, offrant quelque protection contre les raids policiers, mais ils se concentrèrent vite dans l'ouest, où il y avait plus d'argent à faire. Des changements dans le code criminel sont à signaler dans les années 50. D'abord, les amendes grimpèrent de 200,00 \$ à 500,00 \$ pour les propriétaires de bordels, et la peine de prison fut rallongée d'un à deux ans.

C'est au début des années 60, que la lucrativité potentielle (pour le système judiciaire) de la prostitution fut redécouverte. Auparavant dans les années 50, les personnes arrêtés pour des motifs de prostitution étaient généralement acquittés. Durant les années 60 et 70, la fréquence

des amendes subit une hausse de 9% à 60%. Les hommes impliqués étaient automatiquement soumis à l'amende depuis les années 60. De temps à autre, les femmes furent mises en prison (particulièrement lorsqu'elles n'avaient pas de papiers ou de domicile fixe), mais de plus en plus fréquemment elles furent mises à l'amende. Ce qui généralement voulait dire, retourner se prostituer pour être capable de payer.

Très peu de travailleuses du sexe plaidaient non coupables. Un aveu de culpabilité impliquait deux ou trois séances de cour, plus une amende. Un plaidoyer d'innocence exigeait un avocat, quelques quatre à six visites en cour, et la nécessité d'éviter des arrestations éventuelles durant les prochains deux à six mois, le temps de passer en jugement. Pour les femmes obligées de travailler en attendant la sentence (avec le risque d'une autre accusation), la défense était impensable. Même pour celles qui peuvent prendre congé, les obstacles semblent insurmontables. En dernier recours, c'était toujours la parole des prostituées contre celle des policiers et il n'était pas inhabituel de voir le même officier de police, nommé comme témoin dans différents cas d'arrestations, survénues simultanément dans des quartiers différents de la ville. Puisque peu de filles contestent les arrestations, la police avait toute la latitude. Cette injustice devant la loi persiste encore de nos jours.

En 1961, douze hommes furent arrêtés pour leur implication dans une affaire de traite des blanches. Ce coup de filet réaluma la guerre contre la prostitution. Les filles sous l'emprise des maquereaux durent payer 50,00 \$ par semaine à l'escouade de la moralité pour leur protection. Mais, à la fin de cette année-là, cent-vingt hommes furent condamnés comme souteneurs. Près de cinq fois plus que la moyenne des arrestations des années précédentes. Drapeau profita de la situation pour enclencher le processus de sa réélection en 1962. Il conservera son poste de maire jusqu'à sa retraite en 1986, détenant ainsi un record de permanence en Amérique du Nord.

Comme d'habitude, il y eut des individus entreprenants, prêts à s'investir dans la prostitution pour servir leurs intérêts. Les bars employaient des danseuses, des serveuses ainsi que des hôtes pour encourager les clients à payer des prix exorbitants pour leurs consommations. On prétendait ne pas être au courant des négociations que le personnel pouvaient poursuivre après les heures d'ouvrage.

La pratique se poursuivit jusque dans le milieu des années 60 et Montréal conservait son image de ville ouverte. EXPO 67 fut l'événement international qui allait apporter la gloire au maire Drapeau et des touristes par milliers. Il aurait été difficile pour un maire qui avait bâti sa réputation sur une ville propre d'héberger une fête de saoulons et de débauchés. En même temps, tout arrêter, c'était risquer de voir tarir la manne des touristo-dollars. À cette époque, Lili St. Cyr avait choisi de revenir présenter à Montréal son tout nouveau spectacle, personnifiant Salomé dans sa dance aux sept voiles. Drapeau s'arrangea pour que des accusations d'obscénité soient portées contre elle. Lili St. Cyr ne put être ennuyée cette fois-là, et elle échappa au mandat d'arrestation pour ne plus revenir. Un autre personnage capta l'attention du public en la personne de « Monica la Mitraïlle ». Cette jeune personne avait travaillé comme danseuse et comme prostituée dans son quartier d'origine, à un jet de pierre de la Saint-Laurent, mais elle gagna son nom de guerre en braquant des banques avec ses frères et son mari. Monica fut descendue par la

par la police cette année-là, au moment où elle s'échappait de la scène de son dernier crime.

Pour assurer la protection de Montréal durant l'EXPO, le conseil de ville fit promulguer une ordonnance interdisant aux employés des bars de fraterniser avec les clients. Interdiction de s'asseoir ensemble, interdiction de bavarder avec eux, rien. Les tenanciers de bars furent eux aussi sujet aux amendes si leur établissement ne respectaient pas la nouvelle législation.

Ce ne fut pas long que les propriétaires trouvèrent une façon de se protéger. Ils arrêtaient de payer les serveuses et les hôtes qui encourageaient la consommation d'alcool, ce qui les exonérait de tout blâme, ces dernières cessant d'être leurs employées. Évidemment, ce subterfuge se fit aux dépens des femmes. La plupart perdirent leur salaire tout comme le confort relatif, la protection et la convivialité des bars et durent retourner sur la rue.

Mais ceux qui profitaient de la prostitution n'étaient pas intéressés à perdre le revenu potentiel du tourisme croissant. Pendant que les propriétaires de bars magouillaient pour contourner la loi, les salons de massage firent leur apparition. Ces salons offraient une certaine sécurité aux travailleuses qui en échange devaient assumer des frais fixes toujours plus élevés de cubicules, de serviettes, de lavage, de lotion, etc. Les femmes étaient payées

entre 20,00 \$ et 35,00 \$ (les négociations menées par le réceptionniste) mais ne conservaient que 5,00 \$ à 10,00 \$ par client, grosso modo le même montant que pouvaient se faire les filles sur la rue.

Un autre phénomène fit son apparition, bien que de courte durée. Des studios de photo offrirent aux clients la possibilité d'observer des filles nues ou à moitié-nues, posant pour des photographies, qu'ils pouvaient conserver moyennant des frais supplémentaires. Ces studios n'autorisaient aucun attouchement bien que leur publicité puisse laisser entendre autrement. Les clients étaient si désappointés du rapport qualité-prix, que les studios durent épicer la sauce en laissant les clients prendre les photos eux-mêmes. Malgré cela, de nombreux clients se sentirent lésés, certains portèrent plainte à la police, alléguant qu'ils avaient été victimes de fraude. Ces accusations sont intéressantes, parce que les clients protestent essentiellement parce qu'ils n'ont pu obtenir une relation sexuelle illicite contre de l'argent. Mis à part ces questions légales, les studios ne pouvaient survivre sans s'assurer une clientèle régulière.

La vraie poule aux oeufs d'or se trouvait dans les réseaux de « call-girls » et les services d'escortes, construit sur la réputation et l'infrastructure des quartiers chics de l'ouest. À l'origine, logés dans des petits appartements, avec jusqu'à seize femmes





à temps plein et à temps-partiel, faisant vingt à trente clients par jour. Les taux se situent entre 40 00 \$ et 50,00 \$ la demi-heure, avec des ristournes importantes pour la maison et les intermédiaires qui racolent les clients. À la fin de la décade, les opérations devinrent mobiles. Il pouvait y avoir un bureau en ville, mais la majeure partie du travail se faisait en dehors, dans les banlieues, avec une flotte de chauffeurs qui transportaient les travailleuses et clients, aller-retour. Cette circulation constante compliquait le travail de la police, l'empêchant d'identifier une adresse ou un propriétaire.

Au début des années 70, les filles toxicomanes ou démunies, travaillent dans l'est de la ville, où les prix sont bas et la protection ou la solidarité inexistantes. Les femmes ont plus de liberté pour ramasser et choisir leurs clients, qu'elles refusent rarement à cause des nécessités économiques. Autour de la Saint-Laurent, le milieu est plus varié. Quelques filles s'arrangent plutôt bien et sont intégrées dans le réseau des intermédiaires qui contrôlent les opérations et offrent quelque protection. Les prix sont bas, mais un vent de liberté souffle. Dans l'ouest et les banlieues, celles qui peuvent demander des bons prix travaillent sous l'étroite protection des agences. Malgré tout, ces femmes ont peu d'informations sur leurs clients, et dépendent de leur agence pour les

ations. Ce qui les laisse à la merci des gérants et des propriétaires qui discriminent souvent au moment de l'embauche à partir de leurs propres préférences pour certains types physiques ou au contraire selon leur racisme avoué. C'est la même chose pour les clubs de strip-tease.

Celles qui correspondent aux critères peuvent donc travailler en paix dans les agences et les clubs. Pendant ce temps là, l'attention se tourna vers les femmes qui continuaient de travailler dans la rue, au grand jour. Leur visibilité rendit impossible de prétendre que l'industrie avait disparu. En 1972, le code criminel criminalisa la sollicitation elle-même. À l'origine, la sollicitation avait été considérée comme une offense mineure, sanctionnée d'une amende réduite pour effaroucher les prostituées et les chasser de la rue comme de la vue. Techniquement, cette peine ne requiert ni la prise d'empreintes digitales ni de casier judiciaire. Mais la police gardait les dossiers, de toute façon, et s'en servait pour harceler les récidivistes.

Cette dernière législation reflète paradoxalement les changements d'attitude provoqués par la révolution féministe. La prise de conscience croissante que les femmes pouvaient et devraient s'impliquer dans tous les domaines de leurs vies, déboucha sur un nouvel angle de vue, à savoir que les femmes pouvaient être

responsable de leur situation de prostituée. On ne parle plus de victimes de souteneurs, ou de circonstances atténuantes.

Le texte de loi de 72 suggère que les femmes doivent avoir sollicité le client avec insistance pour être coupables. Pour contourner la loi, une sorte de pacte s'établit entre la clientèle et les prostituées. Le client admettait qu'il avait offert de l'argent, en d'autres mots, qu'il avait sollicité les services lui-même. La fille ne pouvait être accusée et le client était acquitté bien sûr, parce qu'il était impensable d'accuser un honnête homme d'une pareille démarche. Au moment où la police expérimentait ce nouveau règlement en 1974, deux-mille-trois-cents arrestations eurent lieu pour sollicitation dans tout le Canada. En 1978, il y eut seulement mille-cent-quinze arrestations, et en 1984, les arrestations avaient dégringolé à cent-soixante pour tout le pays. Les policiers étaient frustrés et commencèrent peu à peu à mettre à l'amende les clients pour sollicitation, rendant ceux-ci du même coup moins enclins à protéger les filles.

En bout de ligne, le système judiciaire piègeait encore les plus vulnérables, à savoir les prostituées qui n'avaient ni protection, soit à cause de leur isolement soit à cause de leur toxicomanie. Autour de la « Main » et dans l'est, la plupart des femmes sont laissées à elles-mêmes. Les tarifs ont grimpé à 35,00 \$ pour quinze minutes rue Saint-Laurent, et le client règle la chambre. Mais la plupart des prostituées sont sujettes à des amendes à répétition si elles sont connues de la police, ce qui gruge rapidement leur revenu. Pendant ce temps là, les escortes demandent de 50,00 \$ à 75,00 \$ de l'heure et reçoivent plus de protection contre les raids, mais demeurent à la merci des humeurs du patrons de l'agence.



Un des plus infâmes parmi ces derniers fut Richard Zigfield Wiseman. Après une faillite comme agent de concert, il décida de chercher fortune via d'autres formules de divertissements. En 1976, il dirigeait dix-sept studios de massages, six studios de photo et un réseau de « call-girls ». À lui seul, il employait soixante-sept prostituées, six gérants, un secrétaire et un chauffeur. Soucieux de protéger son oligarchie, il se servit de son chauffeur pour approcher le sergent Michel Lépine de l'escouade de la moralité. L'intermédiaire offrit 2 000,00 \$ par semaine à Lépine pour garder un œil fermé sur les opérations de Zig. Les malfrats souhaitaient également que le policier nettoie les compétiteurs. On promit même une hausse jusqu'à 5 000,00 \$ par semaine quand les résultats se feraient sentir.

Lépine prétendit accepter mais en octobre 1976, il rafla toute l'opération. Le seul à s'en réchapper fut le chauffeur, qui avait déjà fui la ville. Le gouvernement de Jean Drapeau fit les gorges chaudes de ce beau coup de filet. Tous les yeux avaient été tournés vers Montréal pendant l'EXPO

67, et la même attention se dirigeait sur la ville en 1976 lorsque Montréal fut l'hôte des Jeux Olympiques. L'effet boeuf du nettoyage du maire Drapeau détourna l'attention du fait que les jeux allaient coûter beaucoup plus cher que prévu, et que la ville se retrouvait devant une dette gigantesque.

L'année suivante, la ville s'organisa pour retirer une part substantielle de la nouvelle industrie en émergence. On fit passer deux nouveaux règlements. Le premier interdit la pratique aux masseuses non licenciées. Les diplômés devaient être accrochés sur les lieux, où l'établissement serait mis à l'amende ou carrément fermé. Le second règlement interdit la pratique du massage sur une personne du sexe opposé. Les propriétaires répondirent en continuant de faire de l'annonce sur le territoire de la ville, mais en déplaçant leur salons de massage dans les banlieues, hors de la juridiction de l'escouade de moralité montréalaise.

Quinze ans plus tard, à l'époque où la campagne anti-porno atteignait son point culminant, la Commission Fraser dépose

un rapport très exhaustif sur la prostitution et la pornographie. Tout en condamnant fermement l'exploitation et les abus contre les enfants, les commissaires se révèlent remarquablement ouverts sur la question de la prostitution. Le rapport conclut que les négociations entre les prostituées et les clients constituent une relation d'affaire entre deux adultes consentants, et ne présentent pas un danger pour la société, particulièrement si ces discussions se déroulent en privé.

Le gouvernement fut sélectif dans son interprétation des recherches de la Commission. Un nouveau gouvernement a pris le pouvoir depuis le début des travaux de la Commission ; celui-ci a fait preuve de moins d'ouverture face aux recommandations ayant été faites. Le mot « privé » fut l'élément accrocheur, et on en profita pour définir les activités qui se déroulent dans une automobile comme relevant du domaine « public ». On allait également modifier les accusations de sollicitation, en incluant tous les signes et les gestes de la main comme des modes de communication pour fins de prostitution.

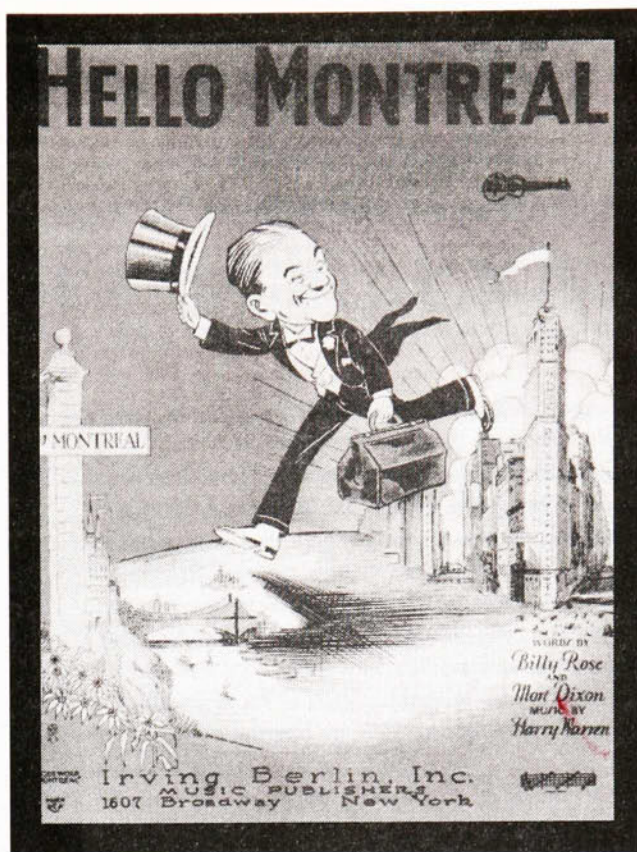
Une fois de plus, la préoccupation majeure concernait les manifestations visibles des travailleuses du sexe dans la rue, ceux-ci portant le fardeau de la détresse publique et, par extension, celui des changements législatifs. Tout ceci pour faciliter le travail de la police. La cour réagissait également à la récente découverte de l'épidémie du SIDA. La croyance que les prostituées sont malpropres et des vecteurs automatiques de maladies vénériennes (même si les condoms sont des outils de travail essentiels) refit surface et toutes les raisons furent bonnes pour établir des contrôles plus sévères encore.

Une étude d'impact, commandée par le gouvernement en 1989, conclut que le nouveau texte de loi n'a pas freiné l'avancée de la prostitution, ni le nombre de plaintes relatives. Mais ce qu'il a permis par contre c'est d'attirer l'attention une fois pour toutes non pas sur les « call girls » et les proxénètes, mais directement sur les prostituées de la rue, les plus vulnérables de l'industrie. En 1984, les filles travaillant sur la rue constituaient 1/5 des arrestations reliées à la prostitution, (avec les proprios des bordels qui accaparent plus de la moitié, les proxénètes comblant la différence). Par la suite, plus de 90 % des arrestations concernent uniquement les filles sur la rue. En fin de compte, cette question de la visibilité de la prostitution demeure cruciale pour les législateurs. Ce qui veut dire que ceux et celles de l'industrie du sexe qui n'arrivent pas à se faufiler dans les agences et les différents services qui prolifèrent discrètement dans les annonces classées, vont continuer de payer chaque fois que les politiciens ou la police ont besoin d'attirer l'attention publique.

L'auteure est la première coordonnatrice de Stella et une des fondatrices de la Coalition pour les droits des travailleurs et travailleuses du sexe.

Bibliographie

- Brock, Deborah R., *Making Work, Making Trouble*, Toronto, University of Toronto Press, 1998.
- Lacasse, Danielle, *La Prostitution féminine à Montréal 1945-1970*, Montréal, Boréal, 1994.
- Lévesque, Andrée, *Éteindre le Red Light : Les réformateurs et la prostitution à Montréal entre 1865 - 1925*, *Urban History Review*, Vol. XVII, No 3 (Février 1989) pp. 191-200.
- Lévesque, Andrée, *Le Bordel : Milieu de Travail Contrôlé*, *Labour/Le Travail*, No 20, Automne 1987, pp. 13-32.
- Limoges, Thérèse, *La Prostitution à Montréal*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1965.
- Rosen, Ruth and Sue Davidson, *The Maimie Papers*, Old Westbury, New York: The Feminist Press, 1977.
- Texier, Catherine & Marie-Odile Vézina, *Profession : Prostituée*, Montréal, Libre Expression, 1978.
- Weintraub, William, *City Unique : Montréal Days and Nights in the 1940s and 50s*, Toronto McClelland & Stewart Inc., 1996.



- 1 Collection Myron Sutton, Archives de l'Université Concordia
- 2 Danseuses au Café St-Michel, vers 1949. Fonds Tina Brereton, Services des Archives de l'Université Concordia
- 3 Band Jazz reconnu dans les années 30 au Canadian Ambassadors. Collection Myron Sutton, Services des Archives de l'Université Concordia
- 4 Dépliant publicitaire pour l'ouverture du Connie's In (1933). Collection Myron Sutton, Services des Archives de l'Université Concordia
- 5 Prostituées à Montréal (1947). Attribué à Rougier.
- 6 Anna Beauchamp, de son vrai nom Anna Labelle.
- 7 Lucie Delicato Bisante.
- 8 Le Major-Général E.-J. Renaud livrant son ultimatum en janvier 1944.
- 9 Lili St. Cyr au Theatre Gayety 1950
- 10 Un groupe de burlesques.
- 11 Descente de police au 1236, rue Crescent, le 10 septembre 1955. Photo M.T. Johnson, Montréal Star Collection, Archives publiques du Canada.
- 12 Rue Ste-Catherine en 1960. Sam Tata.
- 13 Copyright 1928, Irving Berlin Inc. Courtoisie de Walter de Molnenschildt

La lutte

des travailleuses et travailleurs du sexe:

u n m o u v e m e n t

international



La Coalition pour les droits des travailleuses et travailleurs du sexe a été fondée à l'automne 1996. C'est la tenue de la conférence GRIP Québec sur le travail du sexe qui a permis de créer une force nouvelle regroupant travailleuses et travailleurs du sexe, groupes communautaires et citoyens non-prostitués. Les organismes Maggie's et Stella ainsi que l'Association Québécoise des Travailleuses et Travailleurs du Sexe (AQTTS) ont apporté inspiration et lumière à notre genèse. Peu de temps après, nous allions à la rencontre de notre premier objectif : l'obtention d'un siège réservé aux travailleuses et travailleurs du sexe au Comité de la ville de Montréal sur la prostitution. Nous vivions notre première victoire.

À partir de là, nous avons travaillé de près et de loin avec nos alliés afin de lancer un grand cri d'urgence concernant le droit à la dignité et à la décriminalisation de nos vies. Temps, énergie, courage et tenacité. C'est ce qu'il nous a fallu déployer pour convaincre des dirigeantes et des dirigeants des gouvernements —donc la société en général— de remettre à leur agenda les droits des travailleuses et travailleurs du sexe et ceux d'autres personnes pauvres ou marginalisées. Voilà où en est la coalition 3 ans après sa naissance.

Nous avons mis tout ce que nous avons dans le ventre, notre connaissance et notre audace —et nos larmes en plus— lors des négociations du Comité municipal sur la prostitution. Pour la première fois, les Services de santé publique, les Centres jeunesse et des organismes communautaires ont accepté de décréter un moratoire sur l'arrestation des prostitués de rue.

À deux reprises, nous avons posé des actions symboliques à l'Hotel de ville de Montréal dans le but de faire connaître les abus dont sont victimes les prostitués et les personnes sans abri, notamment lors des "nettoyages" policiers. La Coalition cherche ainsi à dénoncer la violence engendrée par la criminalisation et le danger qu'elle représente pour la sécurité. L'Hotel de ville n'a jamais été si attrayante que lorsque nous y sommes entrés et que nous avons proclamé, en drappant le hall de grandes étoffes rouges, qu'elle portait désormais le nom de Nouveau quartier Red Light. Nous avons aussi teint en rouge l'eau de sa fontaine historique et avons parader, arborant fièrement des boas rouge.

Fianlement, après que nos ayions fait parvenir à la ministre Louise Harel un énorme gâteau duquel est sortie...Sylvie, mes-

sagère de la déclaration des droits des travailleuses et travailleurs du sexe, notre dossier a subitement été transmis au Ministre québécois du travail. Depuis la Fête du travail de 1998, un groupe de 3 chercheurs a été nommé pour investiguer sur la violation des droits des danseuses nues, des escortes et des prostitués de rue. Le chercheur en chef de l'équipe nous a expliqué et a reconnu que "dans le contexte d'une reconnaissance de plus en plus internationale du travail du sexe, le Québec ne pouvait continuer à jouer à l'autruche."

Je crois parler au nom de tous les membres (passés et actuels) de la Coalition en affirmant que notre travail de sensibilisation a été non seulement nécessaire mais tonique, bénéfique. Mais il est aussi important de dire qu'il ne s'est pas fait sans risque sur le plan personnel : l'intimidation policière, les ruptures familiales et les discriminations de toutes sortes représentent des faits vécus par plusieurs d'entre nous. Nous avons parfois posé nos gestes de revendication dans la peur sachant que :

"Nombre de tentatives d'organisation de réseau sont bloquées par la violence et le contrôle social. En Irlande par exemple, une prostituée qui essayait de mettre sur pied un organisme a été tuée. Sa maison a été incendiée et elle a été brûlée à mort. En Thaïlande, quelques femmes ont tenté de se regrouper sous le nom de THAI NIGHT GUARD mais elles ont échoué entre autres à cause de pressions familiales et de harcèlement policier."¹

Plus près de nous, à Toronto, quand Jane Doe, une prostituée, a mis au jour son histoire de viol par un policier, son seul témoignage a fait débloquent l'enquête Junger-Whitehead. Des amis racontent comment, durant le procès, elle a dû changer de nom, rompre les liens avec sa famille et constamment changer de ville à cause des menaces de mort qu'elle recevait de la part de policiers dans chacune des villes.

Ces actes de terreur pèsent sur nous toutes et nous tous de manière différente. Nous et nos familles sommes traités différemment. Le politique devient personnel. C'est pourquoi nous voulons inscrire au coeur de notre persévérance et garder toujours en tête ces mots de Audre Lorde: "Votre silence ne vous protégera pas." Et c'est pourquoi aussi, nous souhaitons continuellement explorer et découvrir des organismes et des mouvements sociaux qui ont réussi à lutter contre les pires obstacles et la pire brutalité. En voici quelques-uns.

L'Association des femmes travailleuses autonomes (Équateur)

En 1982, des travailleuses du sexe à El Oro se sont regroupées en 14 secteurs distincts dans le but de créer "un soutien mutuel, une auto-défense et avec le désir de lutter pour leurs droits à titre de femmes et d'êtres humains"² ainsi que pour offrir leur solidarité à des groupes militants pour un meilleur accès à l'éducation et au crédit.

"Notre bataille la plus importante ciblait l'abus policier et l'exploitation des tenanciers de bordels et gérants de clubs. En 1984, nous avons déclaré une grève qui suscita l'attention nationale. Nous avons fermé les bordels, coupé les lignes téléphoniques et cadenassé les portes. Nous nous sommes assurées que personne ne puisse profiter de notre travail durant cette période, que ce soit les chauffeurs de taxi ou le personnel d'entretien. [...] Nous avons tenu les autorités en otage dans nos locaux jusqu'à ce qu'elles répondent à nos demandes. [...] Après cet épisode, plusieurs organismes regroupant des travailleuses du sexe ont été fondés dans toutes les provinces principales du pays."³

Depuis, l'organisme a tenu des rencontres en 1994 et 1996. La première traitait de la discrimination et des difficultés à obtenir des soins de santé respectueux ainsi que du harcèlement exercé par la régie de la santé publique. C'est à la suite de la deuxième rencontre, que les participantes firent des demandes de crédit afin de pouvoir ouvrir le premier bordel coopératif et équitable géré par des travailleuses du sexe.

L'Association des femmes veuves (Ghana)

Cette association a été incluse dans le projet de promotion des associations ouvrières de l'ancien président Nkrumah. Ses membres se sont rapidement intégrées au mouvement des femmes.⁴

Projet Pegação (Brésil)

Fondé en 1989, Pegação est une équipe d'intervenants en santé et en séro-prévention auprès de jeunes travailleurs du sexe à Rio de Janeiro appelés "michês". Toutefois, lorsque confrontés par ces intervenants au message que le sida tue, plusieurs michês rétorquent "Et puis après? Ce n'est pas la seule chose qui tue. La police tue. La faim tue. D'autres maladies tuent. Même des parents tuent leur enfant."⁴ Le projet a donc dû faire face à cette réalité et modifier son mandat en incluant la lutte pour le respect des droits des michês, que ce soit le droit de se faire soigner à l'hôpital ou le droit de se faire servir dans un magasin. En 1993, se tinrent les premières réunions de michês à Rio et comptent parmi les premières réunions de jeunes prostitués en Amérique du Sud. Les réunions ont permis d'entamer de grandes discussions, de créer un organisme, d'avoir des rencontres régulièrement et de faire naître des idylles.

Pegação poursuit ses projets et continue d'en élaborer de nouveaux. Ses membres diffusent une émission hebdomadaire en direct sur les ondes d'une chaîne de radio nationale.

Le Comité Mahila Samanwaya (Indes)

Le Comité a été mis sur pied à Calcutta en 1994. Au cours de ses deux colloques et multiples interventions, le Comité a gagné le soutien et la participation de 30 000 travailleuses du sexe.

"Parmi ses activités, on compte des manifestations publiques contre une campagne d'évincement des prostituées à Tollyganj et des descentes policières à Sonagachi ainsi que des protestations suite à la torture de travailleuses du sexe à Khidderpur [...]. Les membres du Comité ont aussi attiré l'attention sur une expérience non-autorisée menée par un ONG dans Calcutta Ouest avec un supposé vaccin contre le sida. Elles ont aussi démontré leur solidarité avec d'autres groupes en recueillant de l'argent et des biens pour les personnes victimes d'inondation dans l'Ouest du Bengale."⁵

Le Comité a tenu des colloques en 1996 et 1997. C'est au cours du plus récent que fut rédigé son manifeste intitulé "Le vent du changement souffle à notre porte". Dans ce texte, les membres s'engagent "à rendre notre environnement professionnel plus humain. C'est un engagement envers nos vies et notre gagne-pain en dépend. Le Comité résistera à toute injustice sociale et à toute persécution vis-à-vis de notre profession. Il s'occupera également de sujets primordiaux tels la santé et la sécurité au travail."

Le Centre Iklas (Malaisie)

Le Centre est né dans l'élan du mouvement pour les droits des transsexuelles de Malaisie et visait à leur offrir, ainsi qu'à des travailleuses du sexe et à des utilisateurs de drogues, différents services dont la défense de leurs droits. On estime que 75% des personnes travesties et transsexuelles en Malaisie travaillent dans les métiers du sexe.⁶ L'acte de transvestisme (défini par les policiers de manière à inclure toute personne s'identifiant comme transsexuelle ou travestie) est une offense criminelle tout comme le sont certains aspects du travail du sexe. Il est commun de se référer aux personnes transsexuelles en les nommant "sampah" ce qui veut dire rebut. Le Centre a pour objectif d'offrir un support moral à sa clientèle pour que la lutte progresse, et se voue en particulier à la proportion des personnes oeuvrant dans l'industrie du sexe.

L'Union Unica (Mexique)

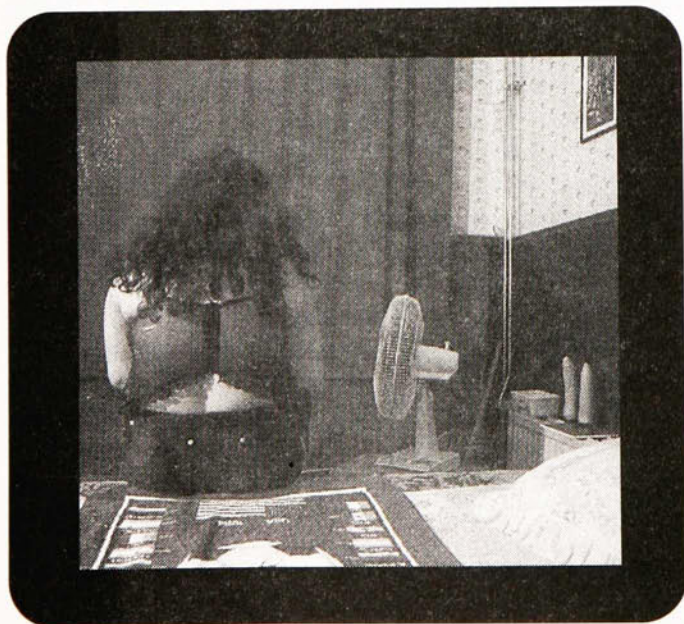
Cette association de "sexo-servidoras" fut fondée à Mexico en 1993 après une suite de descentes policières et de plusieurs fermetures de bars et de discothèques. Ses membres travaillent à créer des alliances avec ceux qui gagnent leur vie indirecte-

ment grâce à l'industrie du sexe, les chauffeurs de taxi, les préposés aux stationnements ou les employés de restaurants ouverts 24 heures par jour. L'organisme lutte pour une protection ouvrière légale tout en offrant des cours d'alphabétisme aux enfants et un refuge pour jeunes femmes enceintes à la suite d'une agression sexuelle. Elles ont entre autres lutté à bien celles pour la séro-prévention et l'éducation générale au Mexique.

La coordonnatrice, Claudia Colimoro, surnommée la megaputa par les médias mexicains, a planifié de se présenter aux prochaines élections nationales et encourage d'autres travailleuses du sexe à suivre son exemple. Selon elle :

"Il faut retrouver des prostituées à l'intérieur du gouvernement pour qu'ils cessent de nous considérer comme des facteurs négatifs de la société et pour qu'une fois pour toute, ils créent une loi sérieuse qui nous permettrait de payer des impôts et qui nous accorderait des droits. Nous avons besoin d'une sécurité sociale, du logement à prix modique, des services médicaux, des droits syndicaux comme tout autre travailleur et le droit à l'éducation tel que le proclame la Constitution. Nous représentons un monde en soi."⁸

Colimoro a vu les premières travailleuses du sexe s'organiser au Brésil et en Uruguay. "Et depuis, le mouvement a fleuri. Lors de forums internationaux, tu peux sentir une impatience de la part de chaque pays. Nous sommes plusieurs au niveau international."



Notes de bas de page:

- 1 PHETERSON, Gail, *A Vindication of the Rights of Whores*, Seal Press, New York, 1995
- 2 Lettre de l'organisme paru dans *Blacklight*, le magazine de l'organisme Red Thread en 1993
- 3 Idem
- 4 BINDMAN, Jo, *Recognizing Prostitution as Sex Work on the International Agenda*, Report by Anti-Slavery International, 1997
- 5 KEMPADOO, Kamala, DOEZEMA, Jo, eds., *Global Sex Workers: Rights, Resistance and Redefinition*, Routledge, New York, 1998
- 6 KEMPADOO, ob.cit.
- 7 Interventions par la fondatrice au Colloque International SIDA, 1996 et au Colloque International sur la Prostitution en Californie, 1997
- 8 Kempadoo, ob.cit.

La Coalition pour
les droits des travailleuses
et travailleurs du sexe:

514.285.8889

Far away from tricks and bosses, often times we'll tell stories and histories of how it was and how it could be. They are not confessions or eye-averted testimonies of our shameful worlds, they are not sensationalism or statistics. They are reality as we knew it, make it and pass it on. They are a connection to each other and those who stood on our stages and our corners before us. They are recording the forgotten deaths and the forgotten communities like a growing iceberg. They are History. This means they are your history too.

Sex work:

Things that change

Things that stay the same.

by Miss Pat

BEGINNING OF THE CENTURY

My grandmother died last year. Her death was recorded as 109 but midwives had informed her she was 114. She was born a Black woman in Little Rock, Arkansas so they had no record of her birth. She had scars all over her back from whites. Her father and first children were killed by whites. In those days, there was legalized rape of Black women.

She left to live in Detroit. She operated a bordello and worked in it as well with her sister. In those days, Black women weren't being paid but they were getting taken care of, their children would get taken care of. They didn't feel shame for it. At least they were getting something, a little more freedom, it was a step up from other things Black women had open to them.

She was a very eccentric woman, her independence came from slave days in the south. She wasn't gonna let anyone take from her anymore.

AROUND THE 50s

My mother is 84, she worked at Peter's in downtown Montreal as a cigarette girl and a topless waitress. She would pull tricks on the side. Everybody knew but... nobody knew, right. She thought, at least she wasn't a stripper taking her clothes off on stage. Those girls were looked down on. She's disgusted about it though, there's a lot of

● shame attached for that generation. She was a maid for years and years. I know she tricked for the man she maided for. It was a little extra money for her, maybe once a week. I'm sure it was barely anything... but every bit counted. Nobody else knew, nobody talked about it. Not maids, not in the community.

TRANVESTITES & TRANSEXUALS - Early 70s

● Some people were raised by parents, some people were raised by wolves, I was raised by transvestites. I hit the street at 15 and the transies took me in. My husband did transvestite shows that's how I first met him, I'm only woman he was ever with. He took me under his wing and made sure the streets didn't attack me.

● We were all living in an apartment-hotel in Vancouver. Usually maybe seven of us sleeping on the sofa or mattresses. They had been kicked out of their houses for being transies. A lot were gay men living as men who were drag queens and two or three changed over as transsexuals. They were pretty much mostly living as men with jobs: window designer at Eaton's, executive positions,...good jobs. But then at night...

● I used to tease them and say most men shave in the morning before they go to work and you guys wait till you get home and shave for the night. They were turning tricks but it wasn't the financial thing as much as the trip. It was their one place they could go as women, make a buck, meet a guy.

● They didn't turn all that many tricks, it was about the woman thing, about getting beautiful.

● They taught me to be a woman. A lot of them were really professional make-up artists and professional entertainers. They rehearsed. In the Apartment Hotel, when they would all come over. I remember they would stand up and be like Diana Ross and the Supremes and they'd have their stepworks and choreography and everything: "No, no, girl you got it all wrong. No, no, no, back it up. Back up that music, girl!". I would sit and watch them for hours. They were into Vegas-style shows and costumes.

● The first time my mom came to see my husband's show. We were having dinner and all mommy knew was he was an entertainer and she said: "Oh, you must play the piano cuz you have these long fingers." And I was thinking: "Wait until the nails get on him!"

They did the show, my husband brought her out a bouquet. She loved it. It's amazing how many old ladies love that kind of show. It was the music too, old music like "Hey Big Spender...".

They didn't shave their legs and shit. They wore stockings and stockings and stockings. They had g-strings and taped and taped and taped. They had bean bags and rice bags and water balloons. They had TRUNKS full !!

They were a mixed crowd. In Vancouver, there were a lotta Asians but Black and Native and White too. You know I can't even visualize what the crowd looked like: We all looked the same cuz we were there for the same reason. Nobody is born to be on the street, different things lead you there. But by the time you get to the street all you're looking for is to be accepted, whether they come from the rich rich families or the poor families, it's the same. They're all looking for unconditional acceptance, not love only if your mom's boyfriend can fuck you or love only if you get straight As. Unconditional love.

The streets are hard to survive but they gave us a sense of freedom. But like I said, we don't need pity, we're survivors.

CLUB DANCING - Early 70s

I started to dance when I was 15. My boyfriend danced too. I'd lie about my age. It was stagedancing then with a long runway. Stripping was stripping. We did shows, we had costumes that came off in pieces, gloves and boas. The costumes were a lot of velcro and layers and glitter. It was about enticing customers and an exotic show not just getting them horny. Everybody cheered and they clapped.

There were no words to the music. You teased them with your feathers, un-velcro this and un-velcro that. You had three songs and finally, you take your last g-string off.

I had full-length dresses and velcro-ed skirts with two bras under that and tassles under that. We didn't have live bands then but sets for our music. When you weren't dancing you couldn't mingle with the customers. The clubs paid you, not like today, and you got tips on stage.

We all helped each other make money, the girls and the waitresses helped each other out. We had our ways, it was a good sisterhood.

FEATURE DANCING - EARLY 70s

I was a feature dancer in the early 70s with my husband. We did an erotic couple dance which was really really innovative at the time even though because of the law, we couldn't touch each other on stage. We had a whole tour: Vancouver, Portland, Chicago, Boston, All of New York, Philadelphia, Atlantic City. We did a lot in the States because they only had topless dancers or dancers in cages. I danced on the third floor of a yacht in Key West Florida for eight months. I loved it. At that time, in the South of the States, Blacks didn't have many jobs. Working in the business was really popular. I had a lot of fun with it.

I danced in Finland, I remember their hockey team the most, I did a few of their parties. They loved me in Finland, I was like a dream girl because everybody there had such fair skin and blue eyes.

My husband made all my costumes. He sewed them by hand. We'd be on the bus travelling and he'd be sewing. I bought the glitteriest material I could find with little mirrors, gold with pink stuff underneath.

Boas, we had boas in every color you could think of. I had BIG boas. I was the boa queen. I loved my feathers. I loved them when they touched me. I had a suitcase of just boas.

STREETS 70s

Twenty years ago, transvestites ruled Montreal prostitution. You didn't have any pimp girls on the street except maybe in the West on Ste-Catherine and Drummond where there was the tourist room next to the fire station. They were I guess what you'd call boyfriend-pimps. We'd all meet at PJ's and party. Those were fun times, there was a lot of sisterhood and looking out for each other. We lived together, we did everything together.

We had so much fun. It was disco time. You went and danced by yourself. Music was the thing. Fashion too. US dealers started bringing up freebase though and violence shot through the roof. Drugs took over for a lot of girls. Pimps tried to pull girls in and break up sisterhood by keeping us from talking to each other.

WORKING CLUBS late 70s

Cleopatra's was the hotspot. There was the Montreal Pool Room, Peter's, Casanova's and the Green Garden were 24 hours. Most were transvestite clubs, even PJ's was a gay club with shows that would stay open until six. The Rendez-vous was a Chinese Club that would stay open until 6. At 3 am, the Chinese would leave and the Blacks would come in. There was Mancini's on Mackay and Dorchester and Rockettes' which had pimps. There was also Early's After Hours above Duke's in Little Burgundy which was a Black club but with a lot of white clients.

EXTORTION in the RED LIGHT 70s

Back then, bikers made you pay "protection" downtown. "Protection" is a strong word through because they were never there when it was you and a trick in a tourist room. It was more of a management fee. There was a restaurant downstairs from the Miami tourist room and if you got taken away to jail, they'd come and pick you up and if you had a bad trick, they'd take care of him. We paid \$100 a week and outside girls from Ottawa and Halifax paid up to \$100 a day. They never harassed the women for sex though.

Sometimes they get them into dope debts though. Bikers had control from St-Urbain to St-Hubert then. They kept price control then.

The cops broke them up and got them out of the area. Prices have fallen to the ground without price control and with the way dope has come into the city. None of the girls make money now like we did from '75-'78.

All in all, 20 years ago, I'd say only 5% of the girls on the street had pimps. In the winter now, it's still about 5% in the Red Light. In 27 years in the business, I've never understood pimping.

WINTERS

Winters working the street were dreadful. I bought myself a fully fashionable snowsuit to work in the cold. I was working on deBullion and Ste-Catherine. There was Jean-Paul's and a little parking lot kitty corner to the Miami Tourist Room and I was working there the year there was this horrible deep freeze. The police were actually nice, they came and gave us a weather warning. You couldn't stay outside for more than a few minutes it was so dangerous.

That night, one girl froze so bad, she lost 2 toes and her ear. Michelle came out of the back of Peter's onto Clark which was the strip then, she must have passed out in the snow. They found her frozen to death the next morning.

POLICE & PRISON

The style of prostitution has changed in the past 20 years as the laws changed. The cops started doing seasonal "clean-ups". Back then, the fine was only \$25 and one night in jail, no promissory note.

I'm not made for jail. I hate it. They lock me in D-Block now, my record is so long. I've gotten arrested 3 times in one night for littering, jaywalking and solliciting. Once, I was just getting out of a taxi coming from my mother's in Westmount. They recognized me so they came after me. In those days, I used to run. I'd outrun them until I'd get into the metro. But then they had it out for me...

I was eating one time at the Banache, which used to be on the corner of Ste-Catherine and St-Laurent, this was 15 years ago. I was in the middle of my sandwich, they came in and arrested me for solliciting, handcuffed my feet and my hands and took me out like a log. I think for the cops it's really some moral trip not a legal thing.

There was one cop, we'd call him Humpty Dumpty. He won the lotto and he wouldn't retire cuz he had 6 months to get his pension. He used to walk up and down, up and down fuckin' Ste-Catherine. When we saw him comin', girls were like "HUMPTY DUMPTY, HUMPTY DUMPTY". Girls were scared to death. Scared to death of him.

He was a bad policeman, he would take you in his car way down by the water, by Papineau. Make you get out and leave you. Make you walk back.

A lot of times they'd say "If you do this for me, we'll let you go." I never would, I said: "Take me to jail!". I thought with my luck, it would be such a good blow job, he'd tell all the other cops and they'd never stop arresting me.

They've always harassed out-of-towners more than locals. Laws were stricter then but we could sit on the cars facing

the street on Ste-Catherine. Money was fast then though, we'd only be around two or three hours.

The girls now, all get in trouble for the loitering issues. No wonder you can't circulate with those shoes on. And they all run into the same restaurant when the cops come by. I said: Excuse me, is there a trap door to China in the back I don't see? We would always run in at least 6 different directions or only into restaurant that had a back escape route.

VIOLENCE

What about those people? A lot were murdered. I had a girlfriend, they found her in the trunk of a car in Stanley Park. One girl was burned in a tourist room in Hotel de France. Tina was strangled by a trick in the Number 9 Tourist room on St-Lawrence and Ste-Catherine. Nobody ever saw anything. Another girl, a Black girl went into the Hotel Americana with a customer. They found her buck naked, dead. No investigation, no nothing, the police said suicide, it was over. Where did her fucking clothes go?

These women were people but everybody would rather pay attention to fucking easter bunnies than people. Police blame you when you're a prostitute, say you shouldn't have been there in the first place or prostitutes can't say no. They don't even believe college women when they get raped, never mind us. I've seen too many cases. Right there, that's enough to make a woman commit suicide.

Can girls turn in violent pimps? Well, yeah, the law is there but it just makes it worse for the girl. The guy gets let out 2 days later madder than hell and the cops aren't gonna protect a prostitute.

You know, after the Black girl was found at the Americana. A bunch of us went to Station 33, two days later, they didn't know who we were talking about. They didn't know of the records or an investigation. The family was too upset and ashamed to push further.

NOW

Me, personally, I don't wanna ever forget. That way I know that if I go back, I'll keep focussed and keep my head above water. I don't wanna ever forget.

I think anybody whose involved should be involved in progressing the conditions. There's no need for any shame or straight women putting shame on working girls. Legalization, I'm against, they'll do us over double worse. Decriminalization, I'm all out for.

People see it like now I'm a good person because I've stopped working, I'm still the same person. I listen to my landlord bitch about "those fucking whores" and I hate her. If I had to turn a trick to survive, I would. In a heartbeat.

- I tried to find Pat so that she could approve this version of our conversations, unfortunately, I couldn't track her down. I assume full responsibility for any misrepresentation this might cause.
- - Anna-Louise Crago.



L'équipe de Stella
SÉRO-ZÉRO
SPECTRE de rue
Le journal l'itinéraire
Centre de détention Tanguay
La Librairie Alternative
Nathalie Paquette
Louis-Georges Vanier
Karen Herland
René LeBoeuf
Michael Hendricks
Courtney Love
Sylvie Cotton
Michèle Burque
Pascale Galipeau
Rebecca Stacey
Annie Leblanc
MCP
Marie-Michèle Ross
Sandra Smith
Jean-Claude Germain
Luc Gosselin
Daniel Proulx
Jean-Marc Larue
Madame G.
Martine Brisson
Serge Bruneau
Pierre Hamel
Joe BéBél
La Fondation Gérald Godin
Sylvie Caron
Becky Azoula

Martine Birobent
Lou Nelson
Allen Gaudreault
Laurent Legault
Mauro Peressini
Stephen Inglis
Michel Cheff
Jocelyne Sénécal
Escrita en el cuerpo Ottra
L'X
Foufounes Électriques
Souverains Anonymes
Miss Pat
Passages
Jenny Janzen
Krusty et Malice
Dani. C
Lynne Trépanier
Miriam Sampaio
COBP
Dee Lecompte
Joëlle Riopel
Miriam Ginester
Nathalie Claude
Michelle Deville
Christine Lebel
Marie-Pierre Leclerc
Joëlle Martel
Claire Thiboutot
Jackie Rêves
Douglas Buckley Couvrette
Josée Larivière
John Gilmore

René Lavoie
Serge Lareault
Claire Richard
Rock Plante
Jean-Marie Guay
Jean-Paul Guay
Marie-Hélène Guay
Jean Bernier
Raymond Masson
Bernard Vallée
René Binette
Allen Gaudreault
Laurent Legault
Mauro Peressini
Stephen Inglis
Michel Cheff
Lita Barrie
Elaine Habib
Josée Riopel
Diane Deslaurier
Simon Bachan
Mady
Sylvie Gendron
Marie Laurier
Saphire
Michèle Clement
Sylvain Lebel
Raymond Dumais
Hélène Dumais
Louise Charlebois
Jean Guertin
Sharon Gagné
Lynne Corriveau
Jon Davies
Alejandra Sardà



Conception:

Anna-Louise Crago et Marie-Claude Charlebois

Edition:

Anna-Louise Crago

Infographie et mise en pages:

Marie-Claude Charlebois

Tableaux en page couverture et page 3:

Série "Portraits de société" de MCP

Distribution:

Le Journal l'itinéraire

Impression:

Hebdo Litho

Merci à toutes les personnes
qui ont participé aux activités
de la Coalition depuis ses
débutés en octobre 1996